

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 28 août 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : l'épidémie progresse 77 nouveaux cas confirmés

Depuis 2 semaines, le nombre de cas autochtones a très fortement augmenté, en partie en lien avec l'identification de clusters. La Réunion présente un taux d'incidence de 43.7/100 000 habitants, soit un taux légèrement supérieur au taux national, ce qui montre une circulation accrue du virus sur le territoire.

A ce jour, 16 clusters sont actifs. Les regroupements familiaux et amicaux sont à l'origine de la grande majorité des clusters identifiés.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé appellent à la responsabilité de chacun dans l'application stricte des mesures barrière, de la distanciation physique et du port du masque lors de ces évènements.

Pour rappel, les rassemblements spontanés de plus de 10 personnes sont interdits dans les espaces publics jusqu'au 13 septembre.

LES CHIFFRES DU JOUR

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 77 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce 28 août à 15h00.

Au total 1 487 cas ont été diagnostiqués sur le territoire depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020, dont 61 évacuations sanitaires au titre de la solidarité régionale depuis cette date.

A ce jour, on recense 2 nouveaux clusters (Saint-Denis et Le Tampon). Au total, 16 clusters sont actuellement actifs dans l'île.

Parmi les nouveaux cas :

- 55 cas sont autochtones,
- 22 cas sont en cours d'investigation.

Parmi les cas précédemment en cours d'investigation :

- 1 cas reste en cours d'investigation

A ce jour, 607 cas de coronavirus COVID 19 sont actifs. Parmi ces cas, 13 sont hospitalisés en service de réanimation et 54 hors service de réanimation. Le taux d'occupation des lits de réanimation est pour l'heure maîtrisé. Le système de santé reste toutefois activement mobilisé.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 28 août 2020

1 464 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 32% sont des cas importés.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

• **Bilan des cas investigués :**

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	463	+2
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	61	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	82	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	858	+75
Nombre total de cas investigués	1464	+77

• **Situation sanitaire :**

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	43	+14
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	11	0
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	11	+1
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	2	0

Patients guéris (au 28/08/2020)	880	+188
Patients actifs (au 28/08/2020)	607	
<i>Dont regroupés au sein des clusters identifiés</i>	179	

	<i>Hors EVASAN</i>	<i>EVASAN</i>
Décès lié au Covid	1	1
Décès lié à une autre pathologie	1	4

Evolution des clusters identifiés

Un cluster est un foyer de contamination ou un regroupement d'au moins trois cas positifs au coronavirus Covid-19 survenant dans un même lieu au cours d'une période limitée de temps. Un cluster rattaché à une commune (parce que le patient identifié à une chaîne de transmission y réside) peut comprendre des cas résidant dans d'autres communes.

Les phases d'évolution d'un cluster

Un cluster est dit actif lorsque le nombre de cas rattachés à ce cluster est en progression. Grâce au suivi strict des recommandations sanitaires, à l'isolement des personnes contaminées, la chaîne de transmission au sein d'un cluster peut être rompue, le cluster est dit « maîtrisé » à l'issue d'une période de 7 jours en l'absence de nouveaux cas.

Si aucun cas n'est identifié au sein d'un cluster au cours d'une période 14 jours, il est qualifié de « clôturé ».

Les clusters identifiés à ce jour

A La Réunion, une augmentation du nombre de clusters est observée depuis la semaine 33 (du 10 au 16 août).

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Au 28 août 2020, 16 clusters sont actifs, 2 maîtrisés et 1 clôturé :

- **Saint-Denis (11 clusters)**
 - Saint-Denis 1 : + de 50 cas
 - Saint-Denis 2 (maîtrisé)
 - Saint-Denis 3 : 12 cas
 - Saint-Denis 4 : 6 cas
 - Saint-Denis 5 : 8 cas
 - Saint-Denis 6 : 8 cas
 - Saint-Denis 7 : 19 cas
 - Saint-Denis 8 : 8 cas
 - Saint-Denis 9 : 5 cas
 - Saint-Denis 10 : 5 cas
 - Saint-Denis 11 : 9 cas
- **Saint-André (2 clusters)**
 - Saint-André 1 (maîtrisé)
 - Saint-André 2 (clôturé)
- **Sainte-Marie (2 clusters)**
 - Sainte-Marie 1 : 9 cas
 - Sainte-Marie 2 : 5 cas
- **La Possession (1 cluster) : 5 cas**
- **Le Port (1 cluster) : 4 cas**
- **Saint-Benoît (1 cluster) : 6 cas**
Après investigations complémentaires, le cluster précédemment identifié à La Plaine des Palmistes est dorénavant rattaché à Saint-Benoît, commune où a eu lieu la majorité des contaminations.
- **Le Tampon (1 cluster) : 6 cas**

Sur la semaine écoulée, sur les 412 cas enregistrés, 52 cas étaient regroupés au sein des clusters identifiés.

La majorité des clusters sont liés à des événements festifs et familiaux, qui peuvent donner lieu à la mise en place de chaînes de transmissions locales. Les autorités appellent à la responsabilité de chacun dans l'application stricte des mesures barrière et des mesures de distanciation physique lors de ces événements.

Bilan de la semaine du 22 au 28 août

Suivi des cas:

	Nombre de cas	Variation par rapport à la semaine précédente
Cas diagnostiqués	1487	+412
Cas guéris	880	+188
Cas hospitalisés hors évacuation sanitaire	54	+29
Cas hospitalisés issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	13	0

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Dépistage

	Chiffre de la semaine	Variation par rapport à la semaine précédente
Nombre total de dépistages (du 17 au 23 août)	16 644	+ 39.6 %
<i>Dont dépistages à J7 voyageurs</i>	<i>5 572</i>	<i>+ 14.1 %</i>
Taux de positivité / nombre total de dépistages	2,25 %	+ 25 %

Cette stratégie de dépistage permet :

- Identifier les cas le plus précocement possible
- Retracer rapidement son parcours
- Recontacter et isoler toute personne qui aurait été en contact avec ce cas pendant sa période de contagiosité.

Parmi les personnes testées positif à la COVID :

- 66% sont des personnes asymptomatiques en semaine 34 (du 17 au 23 août)
- 27% des personnes ont signalé avoir eu des symptômes plus de 2 jours avant le prélèvement

En semaines 33 et 34, le taux de positivité était très supérieur chez les personnes symptomatiques, en comparaison aux personnes asymptomatiques.

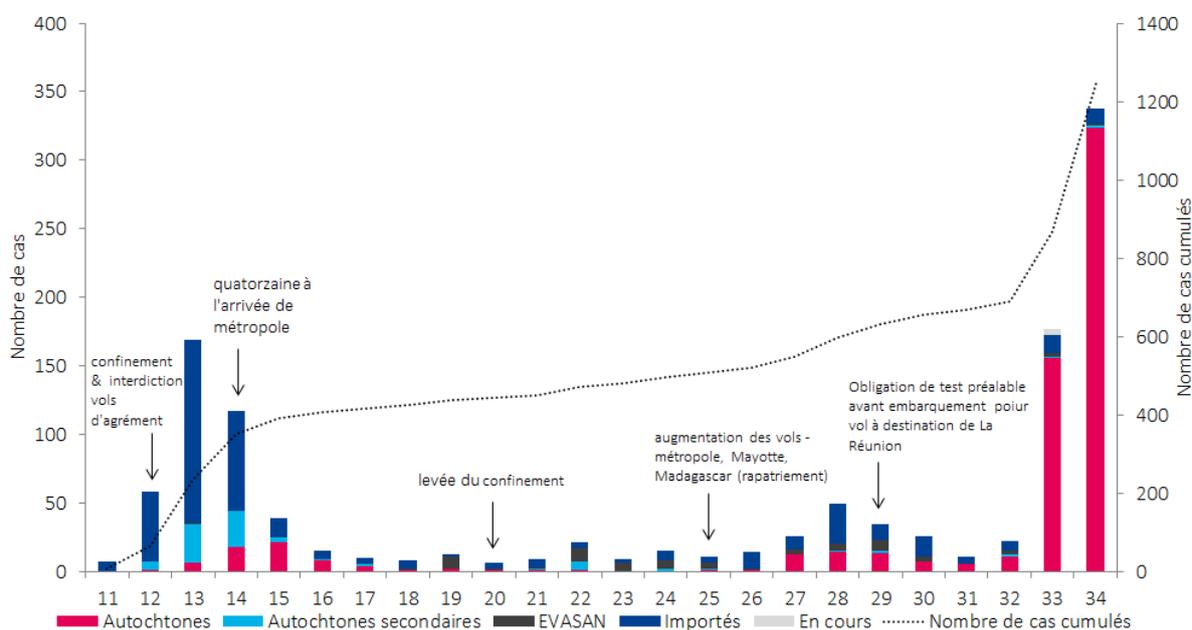
• Surveillance en établissements sociaux et médico-sociaux (ETSMS)

Aucun cas confirmé n'avait été signalé entre avril et la semaine 34.

En semaine 35, un cas confirmé de Covid19 a été signalé dans un établissement d'hébergement pour personnes en situation de handicap.

• Surveillance individuelle

*Evolution du nombre de cas par type de cas et par semaine de prélèvement
(source ARS/AM/SPF)*



Depuis la semaine 32, le nombre de cas autochtones a augmenté rapidement, en partie en lien avec l'identification de foyers de transmission. Cette augmentation s'est fortement accélérée en semaine 33 et 34, au cours desquels 90% des cas signalés étaient des cas autochtones (infection acquise à la Réunion).

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

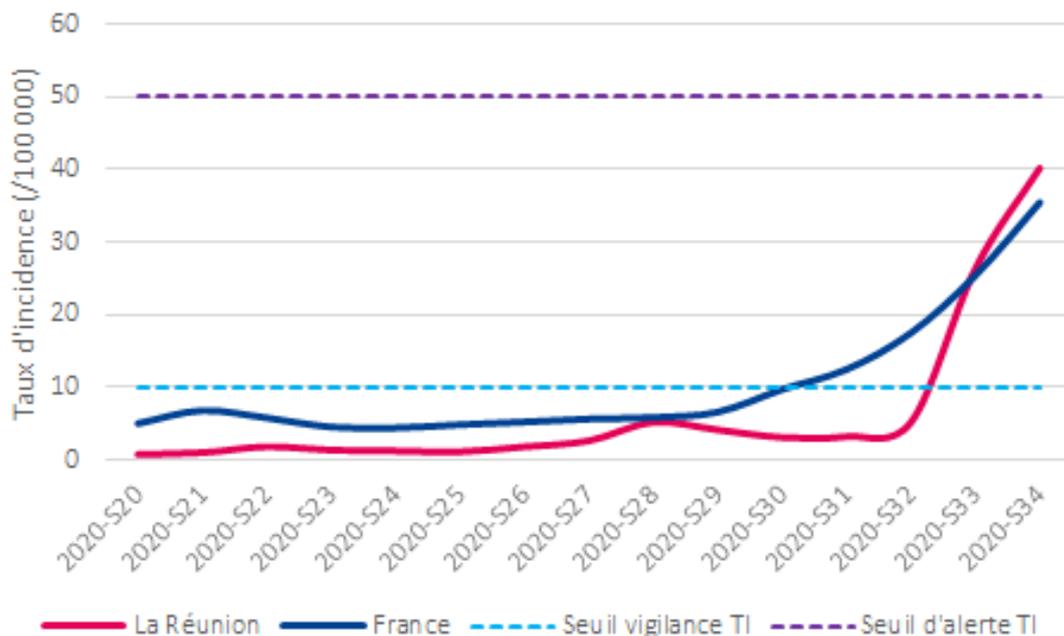
Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

• **Le taux d'incidence (nombre de cas rapportés à la population pour 100 000 habitants)**

(Données issues du Point épidémiologique régional du 27/08, Cellule Régionale Réunion de Santé publique France)



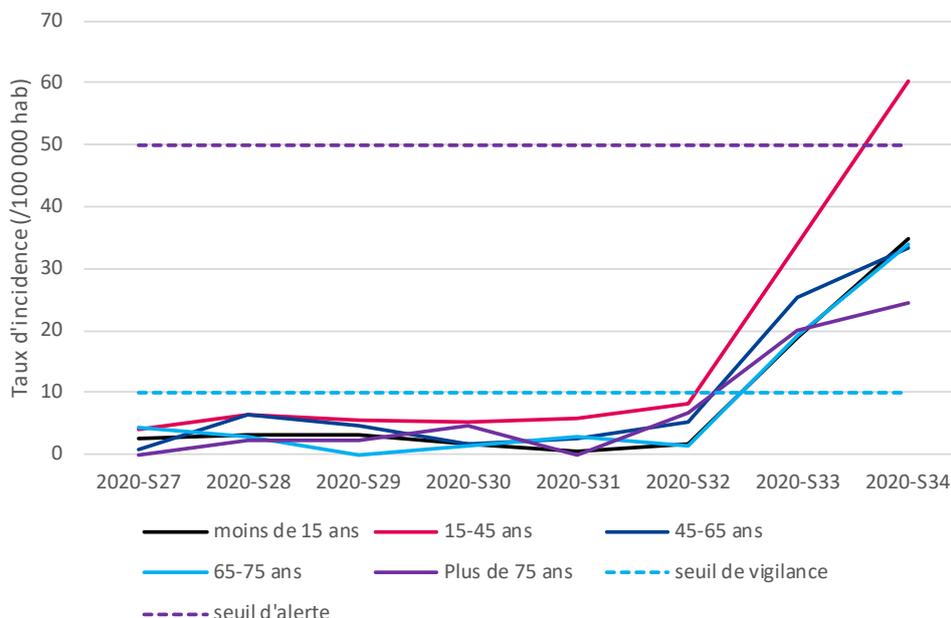
En semaine 34, le **taux d'incidence était de 43,7/100 000 habitants.**

Il a été multiplié par 8 par rapport à la semaine 32 (5,2/100 000) et par 1,7 par rapport à la semaine 33 (26,4/100 000). Il est au-dessus du seuil de vigilance (10/1000 000 habitants) et très proche du taux national pour la deuxième semaine consécutive.

Le taux d'incidence augmente plus fortement chez les personnes âgées de 15 à 45 ans : 60/100 000 en semaine 34.

• **Le taux d'incidence par classe d'âge**

(Données issues du Point épidémiologique régional du 27/08, Cellule Régionale Réunion de Santé publique France)



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
 Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
 Internet : www.reunion.gouv.fr
 Twitter : @Prefet974
 Facebook : @Prefet974

Contact tracing

Depuis le 11 mai 2020, le contact-tracing autour des cas confirmés signalés est assuré par une plateforme régionale réunissant l'Assurance maladie, l'Agence Régionale de Santé, avec l'appui de la cellule régionale de Santé publique France.

Le contact-tracing est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de « contacts »).

30 à 35 personnels de l'Assurance Maladie et de l'ARS sont mobilisés chaque jour. Près de 6 500 personnes ont été appelées individuellement et suivies.

Les personnes « contacts » font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

3 niveaux de contact-tracing différents et complémentaires :

- **1er niveau**
le médecin traitant : identification de l'entourage familial le plus proche
- **2ème niveau** :
l'Assurance maladie : identification milieu professionnel, amical ...
- **3ème niveau** :
l'ARS : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

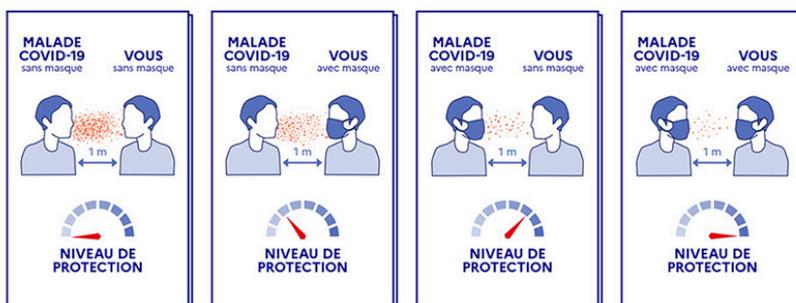


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

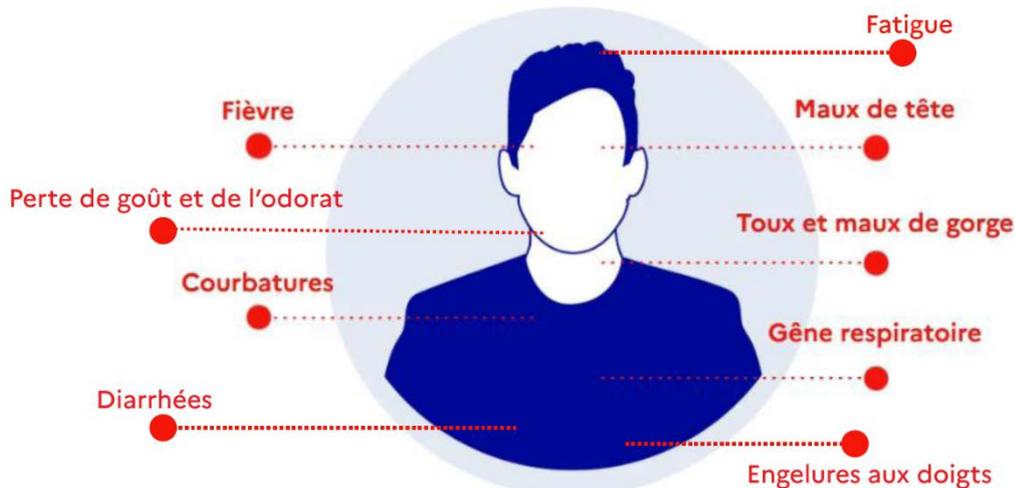
Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique, dès l'apparition d'un ou plusieurs symptômes évocateurs. Dans l'attente des résultats, restez isolés.

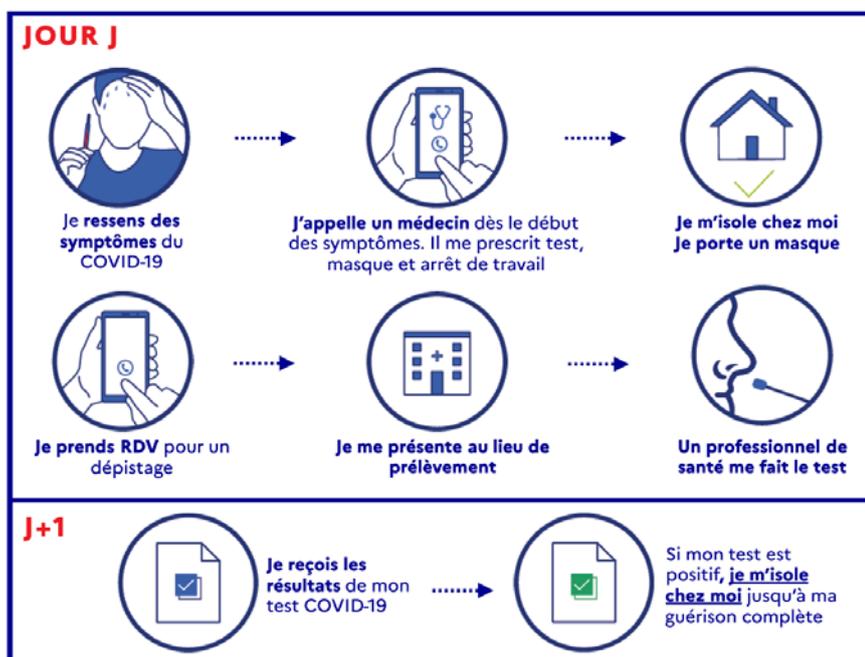
SYMPTÔMES



Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974